

**STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE
FORFAIT POST STATIONNEMENT
TARIFS 2024**

1/ Zones de stationnement réglementées

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants

Pour la zone jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour la zone verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

Pour la zone jaune : 2h30

Pour la zone verte : 6 jours

Zone jaune	Zone verte
Boulevard d'Estourmel (<i>du n° 3 au n°13</i>)	Boulevard d'Estourmel
Boulevard du Guizard	Boulevard Belle Isle
Boulevard Pierre Benoît	Place Antonin Artaud
Place Clémenceau	Carrefour des Embergues
Boulevard Denys Puech	Boulevard de la République
Rue Victoire Massol	Boulevard Flaugergues
Rue de l'Abbé Bessou	Rue de la Banque
Rue Combarel	Boulevard Laromiguière (<i>du n° 1 jusqu'à la fin dudit boulevard</i>)
Rue Crozat	Rue Béteille
Boulevard Gally	Rue Cabrières
Place des Toiles	Boulevard François Fabié
Rue Villaret	Rue Pasteur
Place de la Madeleine	Rue Séguret Saincric
Rue de la Madeleine	Rue Planard
Place du Palais de Justice	Rue Peyrot
Rue de la Pantarelle	Avenue Victor Hugo
Boulevard Laromiguière (<i>du n°2 au n°14</i>)	Rue François Mazenq
Rue de la Bullière	Rue Combarel
Boulevard Gambetta	Place Bonnaterre
Place Adrien Rozier	Avenue Louis Lacombe
Place du Bourg	Rue du Fbg Lo Barri
Place Emma Calvé	Rue Dominique Turcq
Place Eugène Raynaldy	Rue Bonnéfé
Rue Louis Blanc	Rue Saint Cyrice
Rue Frayssinous	Rue François Mahoux
Rue du Terral	Rue Maurice Bompard
Place Foch	Passage de l'Amphithéâtre

3/ Barème tarifaire hors abonnement :

Zone jaune		Zone verte	
20 min*	0,00 €	20 min*	0,00 €
24 min	0,40 €	24 min	0,40 €
1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €
1 h 09	1,20 €	2 h 05	2,20 €
1 h 18	1,50 €	2 h 54	3,00 €
1 h 22	1,60 €	5 h 30	4,30 €
1 h 30	1,90 €	8 h 00	5,70 €
1 h 40	2,20 €	2 jours	7,90 €
1 h 52	2,60 €	3 jours	9,40 €
2 h 00	3,00 €	5 jours	11,50 €
FPS	FPS	FPS	FPS
2h30	30,00 €	6 jours	30,00 €

(*valable une seule fois par jour et par véhicule)

4/ Abonnements sur la zone verte

	Abonnements résidents* 1 seul abonnement par foyer	Abonnements classiques Ouvert à tous
Mensuel	14 €	35 €
Trimestriel	40 €	100 €
Semestriel	80 €	200 €
Annuel	159 €	400 €

*Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2024

	Payé avant 5 jours calendaires	Payé entre 5 jours et 3 mois	Payé après 3 mois
Tarifs	20 €	30 €	Majoration Minimale 50 €
Modalités de paiement	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire

**PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT
PARKINGS FOCH, DES JACOBINS, REMPARTS, FOIRAIL
TARIFS 2024**

Durée	Tarifs TTC	Durée	Tarifs TTC
20 min	-	7h45 min	6,30 €
30 min	0,60 €	8h	6,40 €
45 min	1,00 €	8h15 min	6,50 €
1 h	1,20 €	8h30 min	6,60 €
1h15 min	2,00 €	8h45 min	6,70 €
1h30 min	2,10 €	9h	6,80 €
1h45min	2,20 €	9h15 min	6,90 €
2h	2,30 €	9h30 min	7,00 €
2h15 min	2,90 €	9h45 min	7,10 €
2h30 min	3,00 €	10h	7,20 €
2h45 min	3,10 €	10h15 min	7,40€
3h	3,20 €	10h30 min	7,50 €
3h15 min	3,80 €	10h45 min	7,60 €
3h30 min	3,80 €	11h	7,70 €
3h45 min	3,90 €	11h15 min	7,80 €
4h	4,00 €	11h30 min	7,90 €
4h15 min	4,90 €	11h45 min	8,00 €
4h30 min	5,00 €	12h	8,10 €
4h45 min	5,10 €	13h	8,50 €
5h	5,20 €	14h	8,90 €
5h15	5,30 €	15h	9,10 €
5h30 min	5,40 €	16h	9,60 €
5h45 min	5,50 €	17h	10,20 €
6h	5,60 €	18h	10,30 €
6h15 min	5,70 €	19h	10,60 €
6h30 min	5,80 €	20h	11,10 €
6h45 min	5,90 €	21h	11,50 €
7h min	6,00 €	22h	11,80 €
7h15 min	6,10 €	23h	12,10 €
7h30 min	6,20 €	24h	12,20 €

Tout quart d'heure commencé est dû.

Heures suivant la 24^{ème} : 0,50 €

Ticket perdu : 10 €

Forfait semaine : 20 €

Sortie forfaitaire (18h /8h) : 5 €

Tarif de la caution pour la délivrance de carte d'abonnement : 16 € par carte.

Tarif pour délivrance d'une nouvelle carte d'abonnement en cas de carte perdue : 16 €.

**ABONNEMENTS PARKINGS DES JACOBINS ET DES REMPARTS
TARIFS 2024**

Abonnement résident * dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire (de nuit 19h à 8h, dimanche et jours fériés)
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents de la zone jaune.

Abonnement Classique (non résident)	24h/24h	Pendulaire du lundi au samedi (6h/ 21h)
Mois	71 €	69 €
Trimestre	202 €	196 €
Semestre	353 €	344 €
Année	635€	619€

**ABONNEMENT MOTO
TARIFS 2024**

Abonnement moto	Jacobins et Remparts	Foch et Foirail
Mois	35 €	23 €
Trimestre	100 €	69 €
Semestre	176 €	138 €
Année	317 €	265 €

**ABONNEMENT PARKING FOCH ET DU FOIRAIL
TARIFS 2024**

Abonnement résident* dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire 19h/8h, dimanches et jours fériés
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

Abonnement classique (non résident)	24h/24
Mois	45 €
Trimestre	130 €
Semestre	260 €
Année	520 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne physique habitant sur la zone payante « jaune » de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants, ainsi que toute personne morale. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune.

Voir les modalités définies dans la délibération n°2021-139 du 28 mai 2021 concernant le parking du Foirail.

**CHEQUES PARCS
PARKING DES JACOBINS / FOCH / FOIRAIL/ REMPARTS
TARIFS 2024**

Les associations, entreprises ou organisateurs de salons ou manifestations, peuvent obtenir la prévente de tickets de stationnement dits « chèques parcs » au profit de leurs clients.

Les " chèques Parcs » permettent aux usagers bénéficiaires de voir le coût de leur stationnement complètement ou partiellement pris en charge par l'organisme qui leur a distribué.

Durée accordée par chèque parc	Réduction accordée sur le tarif de base	Volume de « Chèques parcs »	Tarifs
1h	0	1	1,20 €
2h	10%	Par tranche de 500	1 035 €
2h	20%	Par tranche de 1000	1 840 €